



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal n° 18

Réunion du : **Jeudi 9 Juin 2022**

Président de séance : **M. Jean Paul RUIZ**

Assiste à la réunion : **M. André VITIELLO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

FINALES DES COUPES DU VAR

Les **Finales des Coupes du Var** auront lieu le **samedi 18 juin** à Cuers et **dimanche 19 juin 2022** à Trans.
Retrouvez ci-dessous la programmation de ces deux journées.

COUPES DU VAR JEUNES (U18, U17, U16, U15 et U14) Samedi 18 Juin 2022 à Cuers au stade Paul Rocafort

9H30 : U17

FREJUS ST RAPHAEL / SC TOULON

11H40 : U16

SC TOULON / RACING FC TOULON

14h00 : U14

SC TOULON / GARDIA CLUB

16H00 : U15

FREJUS ST RAPHAEL / CUERS PIERREFEU

18H00 : U18

FREJUS ST RAPHAEL / RACING FC TOULON



COUPES DU VAR SENIORS, U19 et FEMININES (SENIORS et U15)
Dimanche 19 Juin 2022 à Trans en Provence au stade Celestin CORSI

9H30 : FEMININES SENIORS A 8
LA LONDE / ROCBARON

11H30 : FEMININES U15
CARQUEIRANNE LA CRAU / SC TOULON

14h00 : U19
ST CYR / SC TOULON

16H00 : FEMININES SENIORS A 11
SC TOULON / RC LA BAIE

18H00 : SENIORS
ASPTT TOULON / HYERES FC

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président de séance : Jean Paul RUIZ